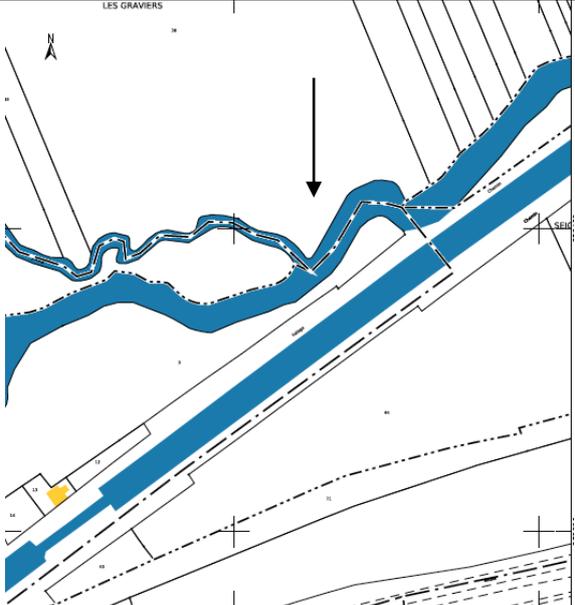


Passage dans l'Ouche Dalles + poutres en bois près de Morcuell

Situation	<p>A 200 m en aval de l'écluse n° 40 lorsque le canal et l'Ouche sont proches l'un de l'autre.</p> <p>Ci-contre, cadastre échelle d'origine 1/2000 pour une largeur d'image de 18,5cm Point jaune = écluse n°40</p>	
Descriptif	<p>Pavage pierres + bois en travers du lit de l'Ouche ; En appui sur la poutre bois amont, qui traverse le lit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Côté amont, une rangée de dalles (ou une dalle monolithe ?) inclinées (ou biseautées ?) face au courant ;• Côté aval, deux grandes dalles plates encadrées de bois.	

Dimensions En cm	Poutre amont	Dalle(s) amont	2 dalles aval		2 poutres transversales
Longueur	615	600	200	175	85
Largeur	20	50	85	85	20
Disposition		Un fer plat à 300 du pieux			La 1 ^{re} à 75 cm du pieux
Paroles d'experts	<p>M. Pautrat, conservateur en chef du patrimoine, Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne Franche Comté, SRA, Dijon <i>« Cette structure de franchissement de l'Ouche est intéressante, mais elle a très peu de chances d'être antique ; ça ne ressemble en rien aux gués antiques connus. »</i> 11/2009</p> <p>M. Vernou, conservateur du musée archéologique de Dijon Notes prises lors de sa venue sur le site (11/2009) <i>« Toujours se demander les besoins de l'époque.</i></p> <p>Observations</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>passage perpendiculaire au cours de la rivière,</i> - <i>mariage bois - pierre hérité des gaulois, ainsi le bois immergé conserve plus d'élasticité et augmente la résistance de l'ensemble,</i> - <i>les deux dalles monolithiques doivent avoir au moins 20 ou 30 cm d'épaisseur sinon elles casseraient,</i> - <i>un aménagement soigné, touchant, encore de taille humaine proche des besoins d'une paroisse,</i> <p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La structure paraît trop bien faite pour être un gué.</i> - <i>Ce n'est certainement pas un gué car il n'est pas en biais.</i> - <i>Ce serait plutôt une base pour faire quelque chose, pour porter ou retenir.</i> - <i>Peut-être une passerelle : les éléments d'assise d'un petit pont permettant l'accrochage de superstructures pour porter des poutres et un tablier de bois éventuellement plus large que la base sous l'eau.</i> - <i>Vu la qualité du travail, M. Vernou pencherait pour le 1^{er} empire, au début du 19^e siècle ; PRUDENCE, ce n'est qu'une hypothèse. Les paris sont ouverts. ».</i> 				

Autre hypothèse

Très certainement, il s'agit d'un aménagement récent (XIX^e siècle) lié au creusement du canal de Bourgogne (1810...). Peut-être un support de passerelle pour franchir l'Ouche et accéder à des parcelles de prés impactées.



Rien de visible sur le cadastre napoléonien de 1812

